

Etat de l'intercommunalité à fiscalité propre au 1er janvier 2015

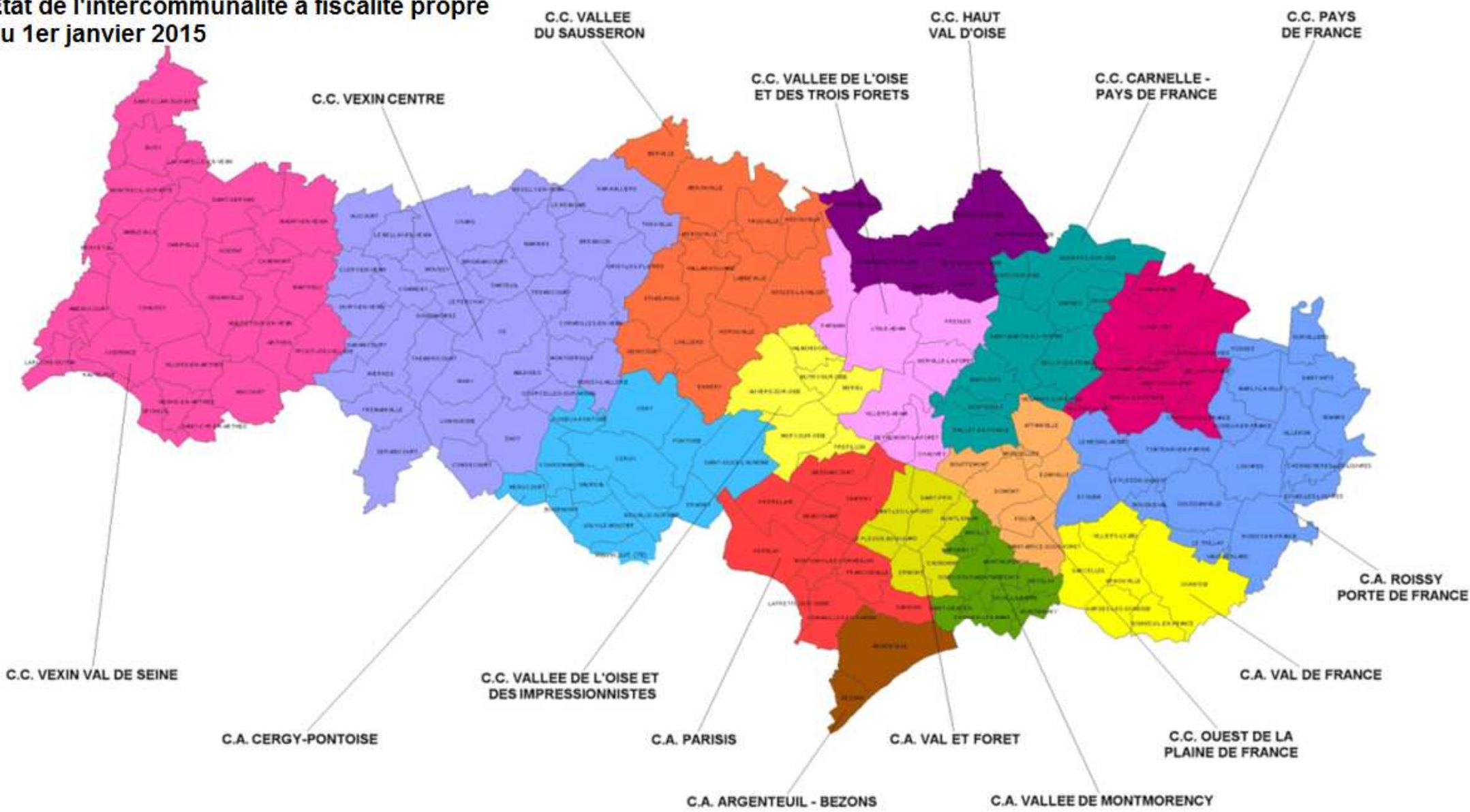
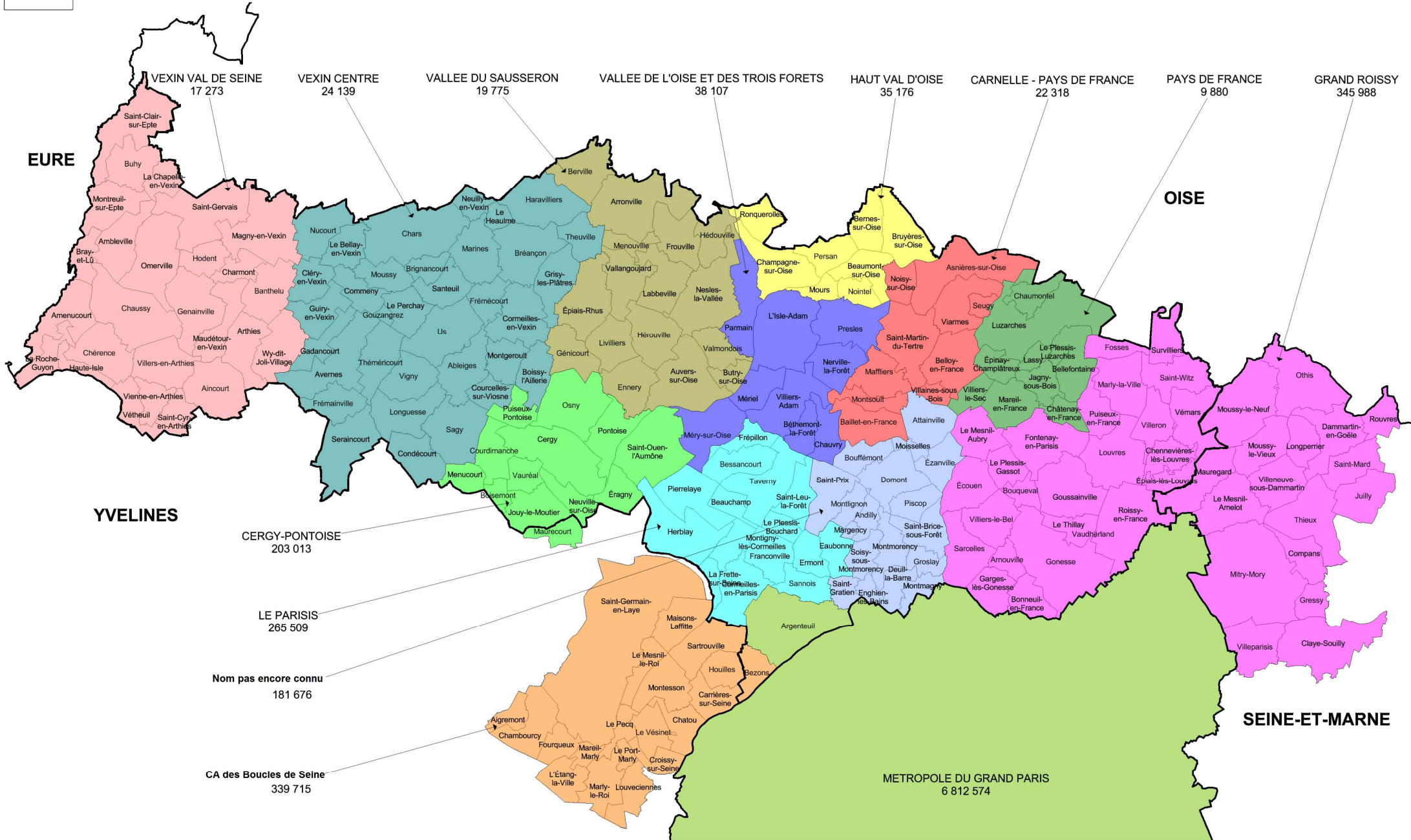
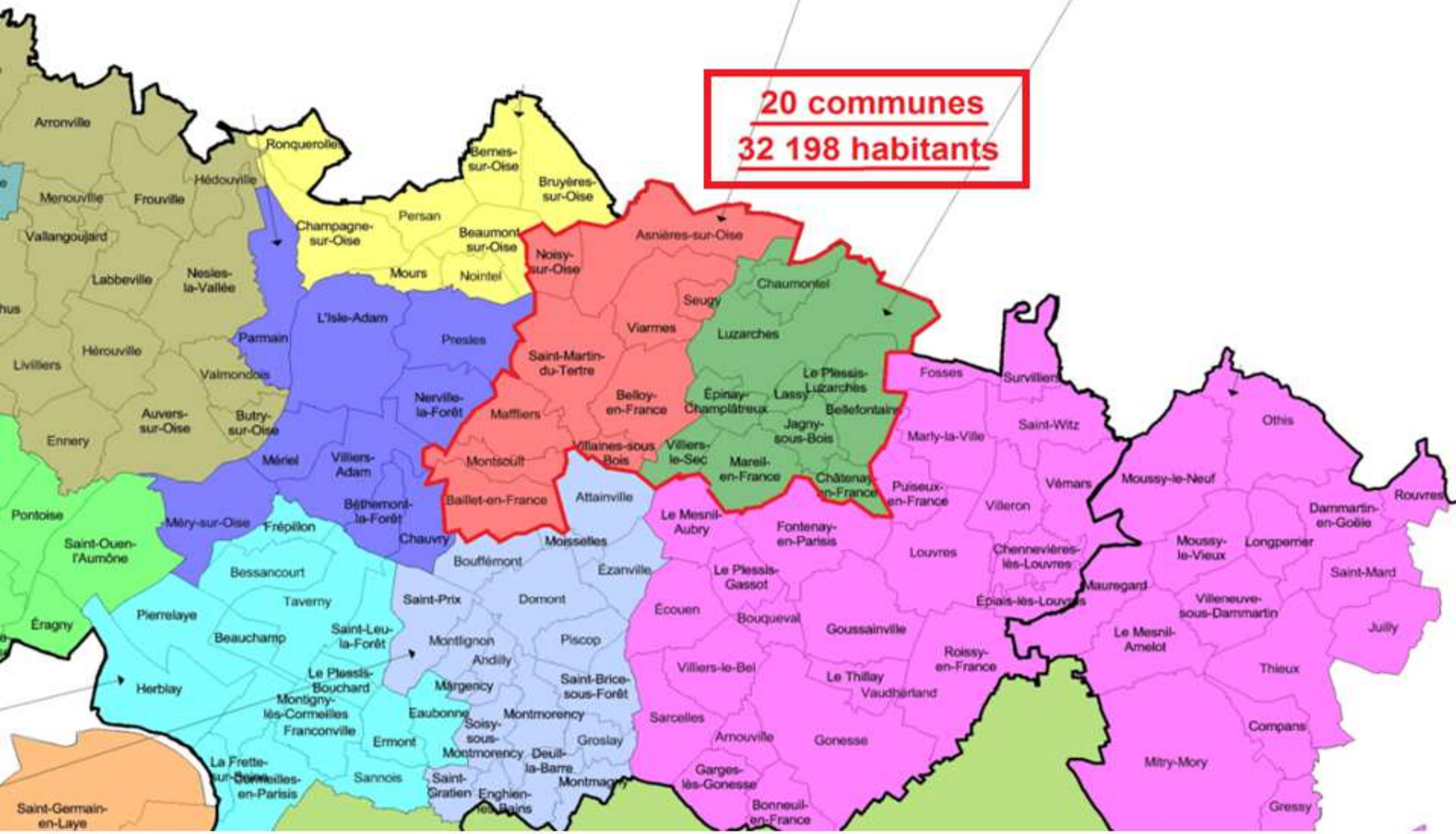


Schéma régional de coopération intercommunale dans le Val d'Oise

Arrêté au 4 mars 2015 - En vigueur au 1er janvier 2016



20 communes
32 198 habitants



Communauté de communes

Carnelle Pays de France - 95



Statuts en date du 12/01/2015

Mise à jour : Mars 2015
www.iau-idf.fr

Le groupement

La communauté de communes de Carnelle Pays de France, créée le 18/12/2003, regroupe dix communes du Nord du Val d'Oise, depuis l'adhésion le 15/12/2004 de la commune d'Asnières-sur-Oise. La population totale atteint 22 059 habitants (population municipale au recensement de 2012), dont 5 230 habitants à Viarmes, la principale commune du territoire en terme de population.

Le territoire est desservi dans sa partie Sud par la Francilienne et par la RN1. Trois communes du Nord-Est (Asnières-sur-Oise, Seugy et Viarmes) appartiennent au parc naturel régional Oise Pays de France, institué en janvier 2004, peu après la création de la communauté.

Dès sa création, le groupement adopte des compétences diversifiées : aménagement de l'espace et actions de développement économique pour les attributions obligatoires, protection et mise en valeur de l'environnement, voirie, cadre de vie et équipements culturels et sportifs en ce qui concerne les compétences optionnelles, et, enfin, politique en faveur des jeunes au titre des compétences facultatives. Les statuts sont modifiés le 08/12/2005, de façon à introduire quelques précisions quant à l'étendue des domaines transférés (aménagement de l'espace, cadre de vie et équipements) et, le cas échéant, la définition de l'intérêt communautaire (développement économique et voirie). Restent notamment à préciser, les actions de préservation de l'environnement et la politique en faveur des jeunes.

En 2007, est précisé l'intérêt communautaire pour l'action sociale (compétence optionnelle).

En 2009, 2010, 2011, 2013 et en 2014 la liste des voiries d'intérêt communautaire est complétée.

En 2015 la communauté est dotée de la compétence facultative : aménagement numérique.

Sommaire

Le groupement	1
Composition	2
Représentation des communes	2
Compétences et réalisations	2
Atlas	5
Population	5
Taux de logements sociaux	5
Zones d'activités économiques	6
Potentiel financier	6
Revenu des ménages	7
Politique de la ville	7

Fiche d'identité

Communauté de communes créée le 18/12/2003

Nombre de communes adhérentes au 01/01/2015 : 10

Nombre d'habitants (2012) : 22 059

Régime fiscal (2013) : fiscalité additionnelle

Président : Monsieur Raphaël Barbarossa, maire de Belloy-en-France

Contact : Madame Muriel Le Jan, secrétaire générale

Hôtel de Ville
Place Pierre Salvi - BP 10
95270 Viarmes

Tél. : 01 34 09 26 26

Fax. : 01 34 09 26 26

Mél : ville-viarmes@wanadoo.fr

Web :

<http://www.cc-carnelle-pays-de-france.fr/>

Commune siège : Viarmes

Composition communale

Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers, Montsourt, Noisy-sur-Oise, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois

Représentation des communes

Nombre total de délégués : 35

Nombre de délégués par commune : 7 délégués (Viarmes), 5 délégués (Montsourt), 4 délégués (Asnières-sur-Oise, Saint-Martin-du-Tertre), 3 délégués (Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers), 2 délégués (Noisy-sur-Oise, Seugy, Villaines-sous-Bois),

Soit en moyenne : 1 délégué / 630 habitants

Compétences et réalisations

Les compétences de la communauté de communes [] (statuts du 12/01/2015) sont classées ci-dessous, selon leur caractère obligatoire, optionnel ou facultatif.

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- ▣ **Etudes, réalisations et développement de toutes opérations reconnues d'intérêt communautaire, concourant à l'aménagement de l'espace, l'embellissement des villages, à la préservation et à la mise en valeur des paysages**
à savoir dans ce cadre les espaces naturels sensibles et la participation aux études, à la création et à la gestion du schéma directeur dans le cadre du SMEP
- ▣ **Acquisitions et constitutions de réserves foncières d'intérêt communautaire destinées aux activités et équipements communautaires**
Les communes pourront à leur demande et sous réserve de l'accord du conseil communautaire, déléguer leur droit de préemption urbain à la communauté de communes. L'élaboration des P.L.U. et les autorisations relatives au droit du sol restent de compétence communale
- ▣ **Organisation et développement d'une offre touristique à l'échelle communautaire**
avec notamment la réalisation et/ou le soutien aux équipements de loisirs et de tourisme à caractère intercommunal. Ces actions pourront se faire dans le cadre de partenariats avec tous les acteurs et organismes habilités à intervenir dans ce champ de compétence

Actions de développement économique

- ▣ **Etudes, création, aménagement, gestion et entretien des ZAE déclarées d'intérêt communautaire**
- ▣ **Participation aux réflexions et aux travaux pour l'éventuelle création d'une zone d'activités économiques sur la Croix Verte**
en partenariat notamment avec les organismes et les collectivités intervenant dans ce domaine
- ▣ **Etudes, actions et mobilisations de moyens en vue du maintien et du développement des commerces de proximité dans les communes membres de la communauté**

Intérêt communautaire

ZAE

Les ZAE seront définies au fur et à mesure entre les communes et la communauté par délibérations concordantes et dans les conditions de majorité requise pour la création d'une

communauté de communes.

Toutes nouvelles zones industrielles d'activités économiques créées ou réhabilitées par la communauté de communes. Seront également d'intérêt communautaire les études relatives à la zone de l'Orme sur le territoire de Viarmes/Belloy-en-France et la zone de la friche de Vulli sur la commune d'Asnières-sur-Oise.

Compétences optionnelles

▣ Protection et mise en valeur de l'environnement

- ▣ Développement et coordination d'actions pour la protection des paysages, la préservation de la faune et de la flore

- ▣ Collecte et traitement des ordures ménagères

Dans ce cadre, la communauté de communes représentera et se substituera à ses communes membres au sein du ou des syndicats auxquels les communes adhèrent

▣ Voirie

- ▣ Voirie

- ▣ Voirie.

Etudes préalables à la définition des critères pour déterminer les voiries d'intérêt communautaire. Une fois identifiées, la communauté de communes sera compétente pour leur entretien, aménagement et fonctionnement selon les modalités qui auront été définies dans les critères d'intérêt communautaire

Intérêt communautaire

Voirie

Sont reconnues d'intérêt communautaire les parties de voiries intercommunales de fil d'eau à fil d'eau une fois remises en état, et dont la liste suit :

Pour la commune d'Asnières-sur-Oise : rue de Royaumont (hors agglomération), voie communale n° 1 dite route de Baillon depuis l'intersection avec RD 909 jusqu'au hameau de Baillon, rue des Gourdeaux, route de Noisy-sur-Oise, route des Princes, route de Boran.

Pour la commune de Baillet-en-France : rue Pierre et Marie Curie (limite de communes entre Baillet-en-France et Mousoult, entre rue de la Caille et rue des Meuniers), le chemin rural n° 6 de Baillet-en-France à Attainville.

Pour la commune de Belloy-en-France : voie communale de Belloy à Villaines, voie communale n° 4 de Saint Martin du Tertre à Viarmes, chemin vicinal n° 5 dit de Beaumont, rue Richambre pour la partie entre l'avenue de Beaumont et la rue d'Epinay, rue de la Briqueterie vers Saint-Martin-du-Tertre jusqu'au RD 85, Place et rue de la Gare et stationnement des usagers SNCF.

Pour la commune de Montsoul : rue Pierre et Marie Curie, rue aux Loups, rue de Villaines, rue de Montbrun, rue Emile Combre, Place de la Gare et stationnement des usagers SNCF.

Pour la commune de Seugy : RD 922 (une fois déclassée et remise en état), chemin des Rouliers jusqu'à la RD 909, rue de la Gare.

Pour la commune de Viarmes : RD 922 (une fois déclassée et remise en état) du carrefour de la Mascrée jusqu'à Seugy, route de Saint-Martin-du-Tertre, route des Princes, rue des Gourdeaux, route du Moulin de Giez, route de Saint-Martin (dernier tronçon), route de Glez (dernier tronçon), rue de Seugy, Place de la Gare et stationnement des usagers SNCF, avenue Foch jusqu'au carrefour rue Pasteur, route de Boran.

Pour la commune de Noisy-sur-Oise : CD 922 (une fois déclassée et remise en état), rue Georges Marie Picot, route d'Asnières-sur-Oise.

Pour la commune de Villaines sous Bois : route de Belloy-en-France, chemin de Maffliers, rue de la Halte de Villaines et stationnement des usagers SNCF.

Pour la commune de Maffliers : rue de Villaines, rue de Montbrun.

Pour la commune de Saint-Martin-du-Tertre : rue de Viarmes (hors agglomération jusqu'à Viarmes), rue Roger Renard (hors agglomération).

La voirie comprend uniquement la chaussée. Sont exclus les trottoirs et les accotements.

▣ Cadre de vie

- ▣ **Etudes et mise en commun de toutes actions permettant d'obtenir des moyens de financement pour la rénovation, la conservation du patrimoine rural de chaque commune membre de la communauté**

Intérêt communautaire

Cadre de vie

La communauté de communes ne sera compétente que pour la recherche et la mobilisation de financements en la matière pour le compte des communes membres, et nullement pour la signature en lieu et place de ces dernières pour les dits financements et/ou contrats qui auront été mobilisés.

Les opérations reconnues d'intérêt communautaire en la matière pourront, par contre, tout naturellement être portées par la communauté de communes, tant dans la sollicitation et la signature des financements que dans leur maîtrise d'ouvrage, notamment pour la préservation des espaces naturels sensibles.

- ▣ **Equipements culturels et sportifs**

- ▣ **Création, extension, aménagement et entretien d'équipements culturels et sportifs qui auront été reconnus d'intérêt communautaire**
- ▣ **Etude pour recenser et définir les équipements culturels et sportifs existants sur le territoire des communes membres de la communauté**

- ▣ **Actions sociales**

Intérêt communautaire

Actions sociales

Seule la halte-garderie itinérante relèvera de l'intérêt communautaire. Les communes membres possédant une halte-garderie ou une crèche resteront de la compétence propre des communes.

Compétences facultatives

- ▣ **Politique en faveur des jeunes**

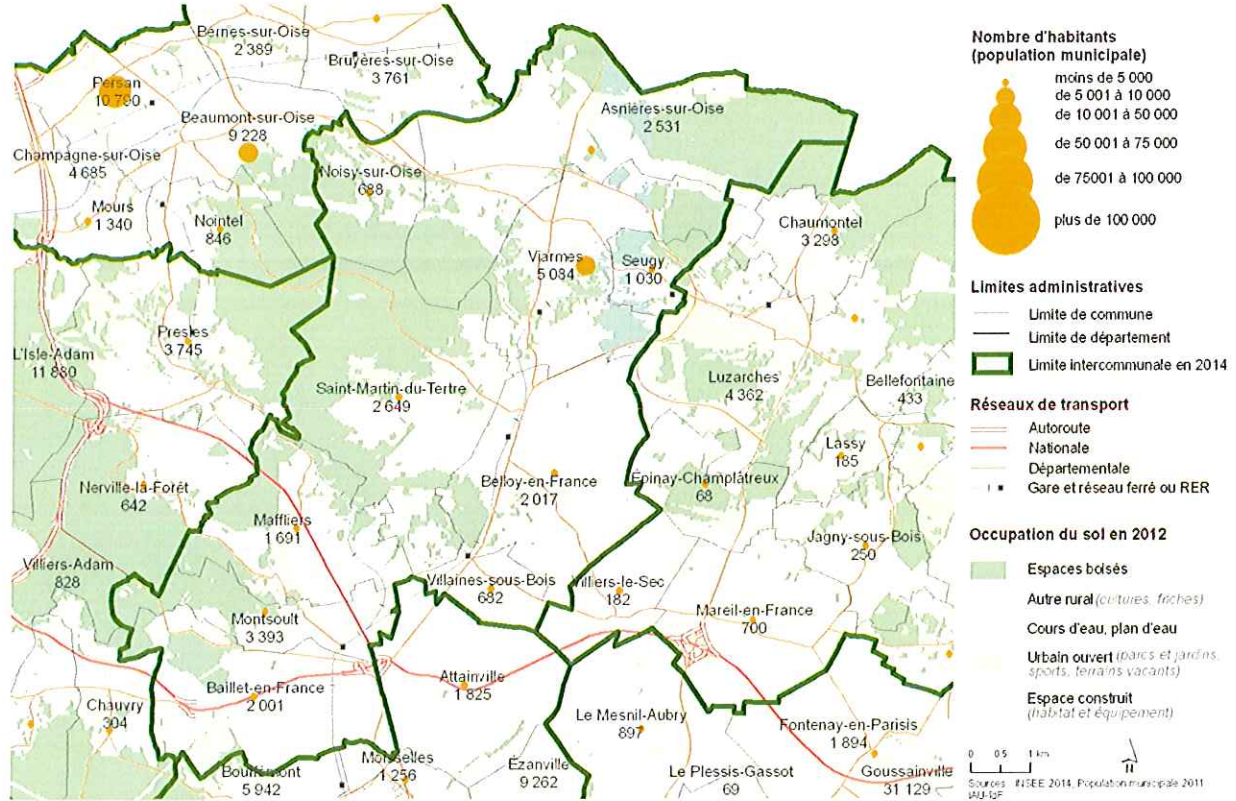
- ▣ **Réflexion, mise en œuvre, développement et coordination d'actions en faveur des jeunes**

- ▣ **Aménagement numérique**

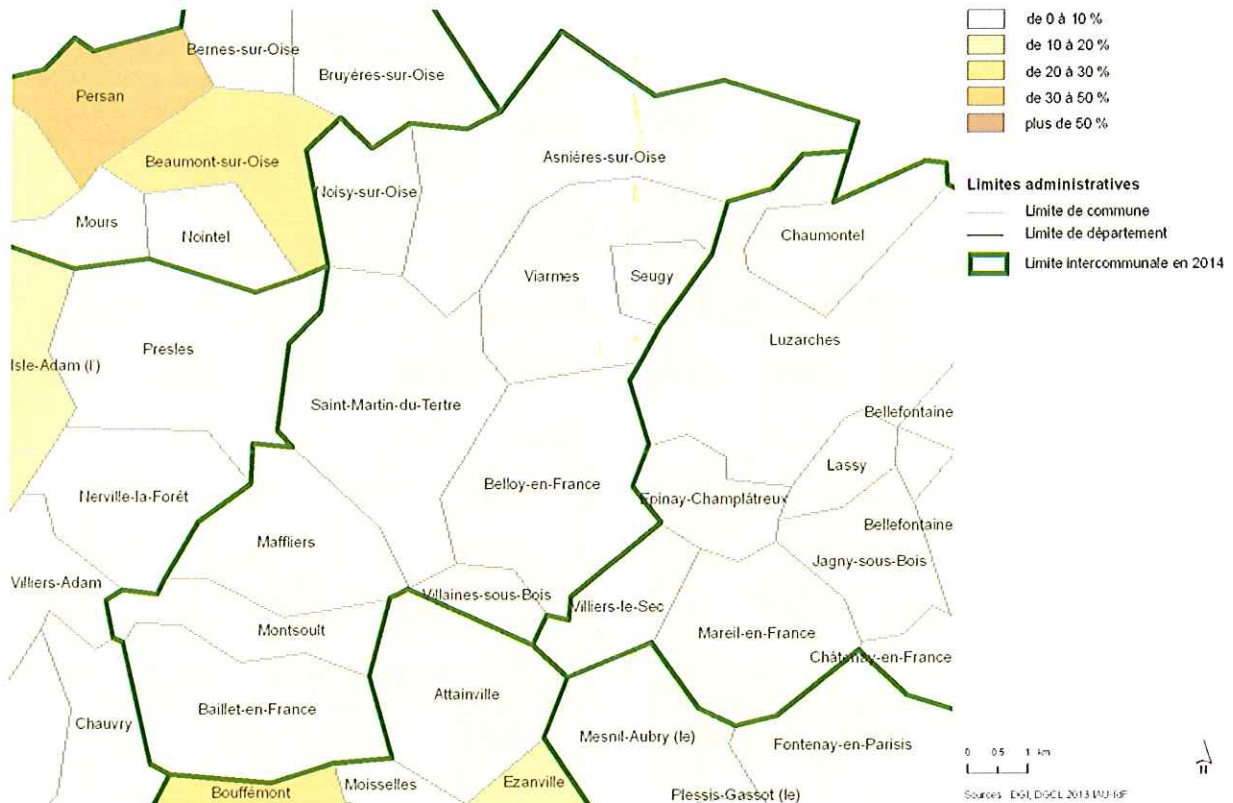
Atlas cartographique

Les cartes ci-dessous présentent le périmètre de la communauté au 01/01/2015.

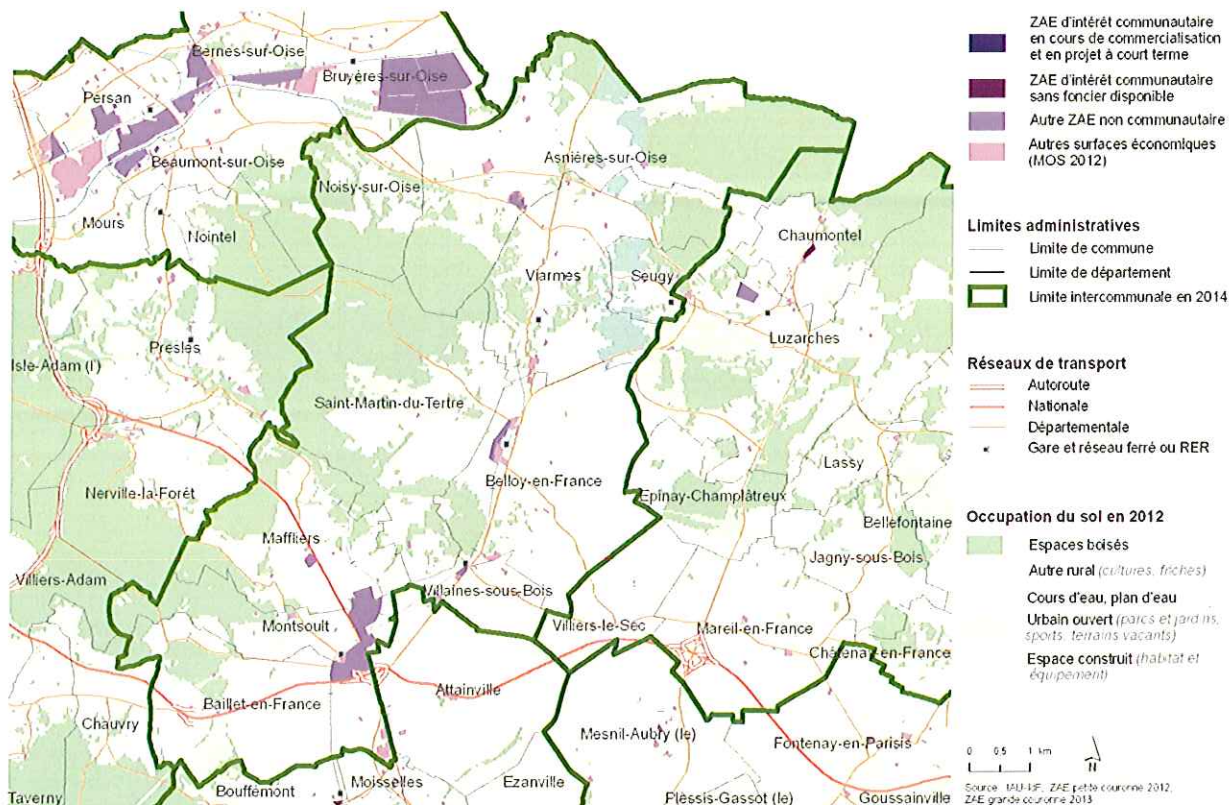
Population en 2011



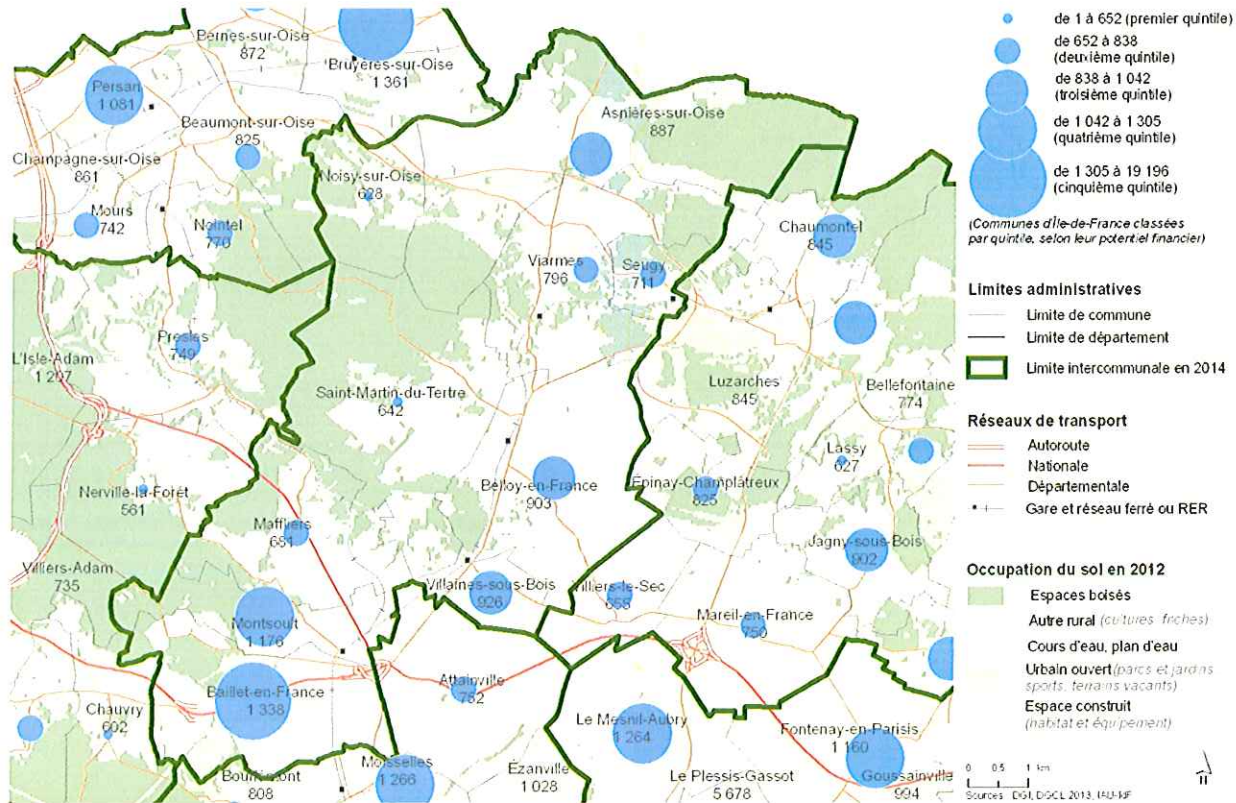
Taux de logements sociaux en 2012



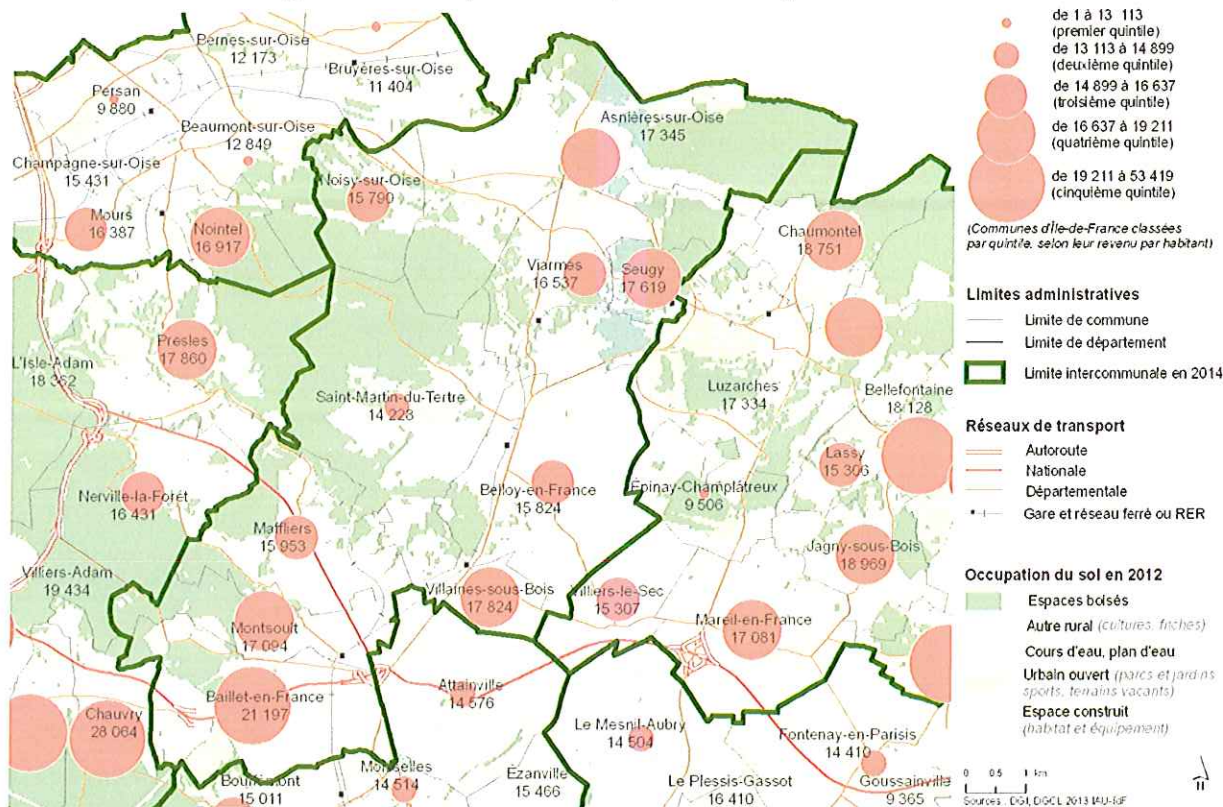
Zones d'activités économiques en 2012/2013



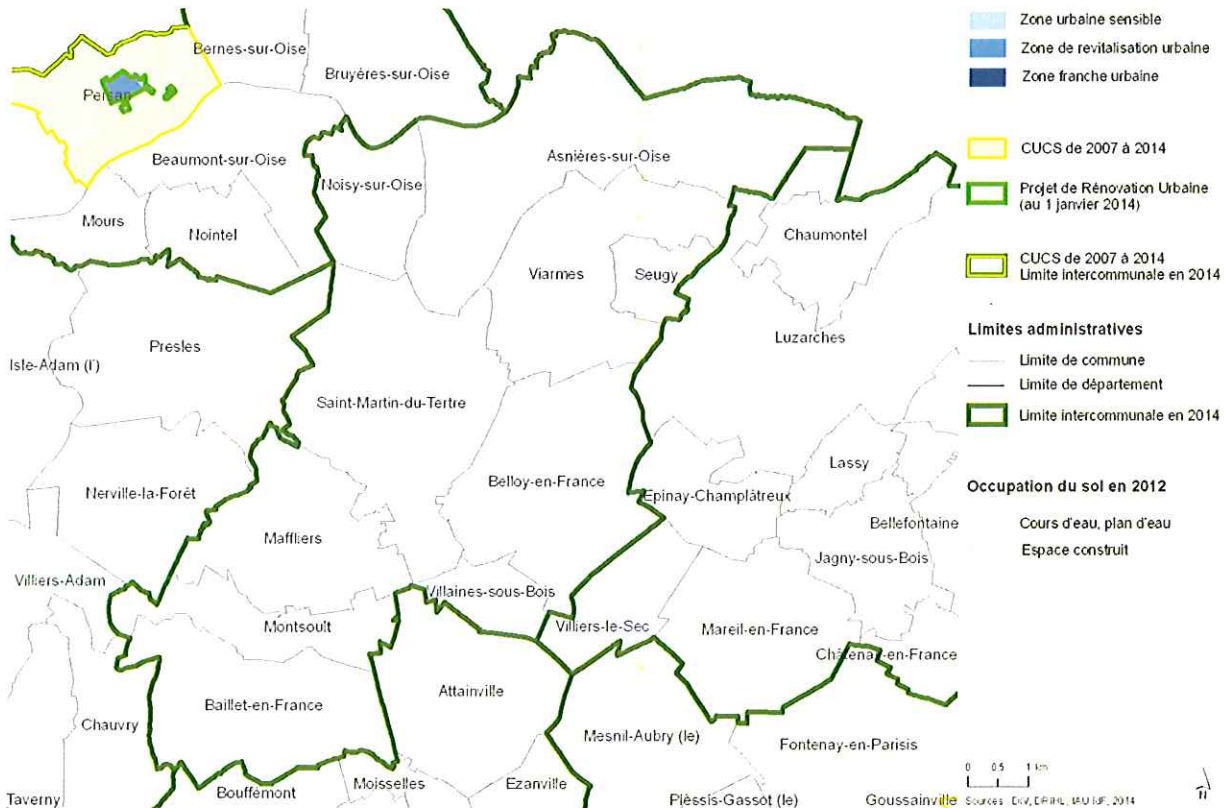
Potentiel financier en 2012 (en Euros par habitant)



Revenu des ménages en 2011 (en Euros par habitant)



Politique de la ville en 2013



Communauté de communes

Pays de France - 95



Statuts en date du 22/04/2015

Mise à jour : Juin 2015
www.iau-idf.fr

Le groupement

La communauté du Pays de France, située au Nord-Est du département du Val d'Oise, à proximité de la Picardie, a été créée en 1993. Elle est composée de 10 communes regroupant 9 743 habitants (population municipale au recensement de 2012). Luzarches est la plus importante d'entre elles avec 4 401 habitants. Son territoire est irrigué au Sud par la francilienne, tandis que la RD 104 constitue un axe structurant Nord / Sud.

Depuis sa création, la communauté a conservé le même périmètre et ses compétences (développement économique et aménagement de l'espace, au titre des compétences obligatoires ; déchets, environnement, politique du logement social et équipements collectifs au titre des compétences optionnelles) ont été peu modifiées jusqu'en 2006. En septembre 2006, les nouveaux statuts adoptés précisent les domaines d'attributions communautaires (développement économique, environnement, logement...), créent des champs d'interventions facultatifs (aide sociale, actions dans le domaine de la sécurité), tandis que la compétence équipement est abandonnée.

En 2009, en compétence optionnelle la communauté prend en charge les équipements culturels et notamment déclare les bibliothèques-médiathèques à rayonnement intercommunal d'intérêt communautaire.

En 2011, la communauté prend en charge le tourisme (développement économique), le soutien aux communes pour les opérations de nettoyage et de mise en valeur de l'environnement (environnement), la création, aménagement et entretien de la voirie (compétence optionnelle), le soutien aux communes pour les activités liées aux Relais Assistants Maternelles (RAM) (compétence facultative en faveur des enfants).

En 2015, la communauté est dotée de l'aide à l'instruction des autorisations d'occupation du droit du sol sur mandat des maires (aménagement de l'espace) et des infrastructures et réseaux de communications électroniques (développement économique).

Le territoire, qui fait partie du parc naturel régional Oise Pays de France, créé en 2004, est parcouru par la Vallée de l'Ysieux et comprend d'importants espaces boisés (forêt de Chantilly au Nord). La préservation de l'environnement et la gestion des déchets s'inscrivent au cœur des préoccupations intercommunales.

Sommaire

Le groupement	1
Composition	2
Représentation des communes	2
Compétences et réalisations	2
Atlas	5
Population	5
Taux de logements sociaux	5
Zones d'activités économiques	6
Potentiel financier	6
Revenu des ménages	7
Politique de la ville	7

Fiche d'identité

Communauté de communes créée le 20/12/1993

Nombre de communes adhérentes au 01/01/2015 : 10

Nombre d'habitants (2012) : 9 743

Régime fiscal (2013) : fiscalité additionnelle

Président : Monsieur Sylvain Saragosa, maire de Chaumontel

Contact : Madame Florence Fagot-Le Guen, secrétaire générale

Hôtel de Ville

BP 18

95270 Luzarches

Tél. : 01 34 71 94 06

Fax. : 01 34 71 94 06

Web : <http://www.cc-paysdefrance.fr/>

Commune siège : Luzarches

Composition communale

Bellefontaine, Châtenay-en-France, Chaumontel, Epinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Mareil-en-France, Villiers-le-Sec

Représentation des communes

Nombre total de délégués : 30

Nombre de délégués par commune : 8 délégués (Luzarches), 7 délégués (Chaumontel), 4 délégués (Bellefontaine, Mareil-en-France), 2 délégués (Jagny-sous-Bois), 1 délégués (Châtenay-en-France, Epinay-Champlâtreux, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Villiers-le-Sec),

Soit en moyenne : 1 délégué / 325 habitants

Compétences et réalisations

Les compétences de la communauté de communes [] (statuts du 22/04/2015) sont classées ci-dessous, selon leur caractère obligatoire, optionnel ou facultatif.

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- ▣ Urbanisme/Aide à l'instruction des autorisations d'occupation des droits du sol sur mandat des maires.
- ▣ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- ▣ Acquisition et aménagement en parcelles dans les espaces naturels
- ▣ Exercice de tout droit de préemption sur délégation communale

Actions de développement économique

- ▣ Création, aménagement et gestion de futures zones d'activités, sur décision communale
- ▣ Création, aménagement et gestion de la zone d'activités "Morantin" située chemin de Coye à Chaumontel
- ▣ Promotion du projet à vocation touristique de création de l'écomusée de la Poterie et de la Céramique de la Vallée de l'Ysieux
- ▣ Soutien aux actions de promotion et de développement touristique
Accueil, information, promotion touristique du territoire intercommunal dans le cadre d'un Office de Tourisme

Intérêt communautaire

Actions de développement économique

L'aménagement et l'entretien de la zone de la Basse Bruyère à Luzarches restant de la compétence de la commune.

- ▣ Etablissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques

Compétences optionnelles

■ Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés

■ Protection et mise en valeur de l'environnement

- Mise en oeuvre d'un plan paysage, information et éducation en matière de patrimoine local, lutte contre les nuisances sonores

■

- Soutien aux communes pour les opérations de nettoyage et de mise en valeur de l'environnement

■

■

■

■ Politique du logement social d'intérêt communautaire

- Mise en œuvre d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat destinées à favoriser la mise sur le marché de logements locatifs à loyer conventionné pour les jeunes décohabitants et/ou les familles modestes
- Acquisition, réhabilitation dans le parc immobilier existant , sur décision communale. Exercice de tout droit de préemption, sur délégation communale

■ Voirie

- Réfection en surface de la bande de roulement de voies communales d'intérêt communautaire
- Voirie

Intérêt communautaire

Voirie

Bellefontaine : CVO n°1 de Bellefontaine à Puiseux-en-France.
 Chatenay-en-France : Rue de la Libération ; CV de Châtenay-en-France à Fontenay-en-Parisis.
 Chaumontel : Rue de Paris depuis la limite communale avec Luzarches jusqu'à l'intersection avec la Route de Baillon (rond-point) ; Chemin rural n° 12 de Chaumontel à Luzarches ; Route de Baillon du n° 104 au 128 (ferme de Bertinval).
 Epinay-Champlâtreux : ancienne Route Nationale 16 ; CVO n° 2 de Champlâtreux à Lassy.
 Jagny-sous-Bois : Chemin rural n° 6 ; Chemin des Patis.
 Lassy : CV n° 2 d'Epinay-Champlâtreux à Lassy, hors zone agglomérée depuis la sortie du village jusqu'à la limite communale avec Epinay-Champlâtreux ; Chemin du Four à Chaux.
 Le Plessis-Luzarches : CV n° 2 depuis la sortie du village jusqu'à la limite communale avec Bellefontaine ; CV n° 3 depuis l'intersection avec la D47 jusqu'à l'extrémité de la route de Jagny ; Chemin du Four à Chaux.
 Luzarches : Avenue du Maréchal Joffre depuis l'intersection avec le CD 922 dite Route des Bruyères jusqu'à la limite communale avec Chaumontel ; CV n° 4 de Viarmes à Baillon ; Chemin rural de Luzarches à Chaumontel.
 Mareil-en-France : CV n° 5 depuis l'intersection avec les rues de la Fontaine et Montguichet jusqu'à l'intersection avec la D316.
 Villiers-le-Sec : Chemin d'Epinay depuis l'intersection avec le Chemin de l'Homme mort jusqu'au cimetière.

■ Aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels

Intérêt communautaire

Aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels

Les bibliothèques-médiathèques à rayonnement intercommunal.

Compétences facultatives

▣ Action sociale

▣ En faveur des personnes âgées

Gestion du service de portage de repas à domicile ; participation au réseau gérontologique Automne ; participation au transport des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées au centre d'accueil de jour de Luzarches

▣ En faveur des personnes ayant fait l'objet de mesures de justice

Accueil des publics devant effectuer des TIG en partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val d'Oise

▣ Action sociale en faveur des enfants

Soutien aux communes pour les activités liées aux relais assistantes maternelles (RAM), préalablement reconnus par le Conseil Général du Val d'Oise

▣ En faveur des personnes éloignées de l'emploi

Création et gestion d'une antenne de la maison de l'emploi couvrant le bassin d'emplois de Gonesse, Goussainville, de la communauté de communes de Roissy Portes de France et de la communauté de communes du Pays de France

▣ Actions en faveur de la sécurité

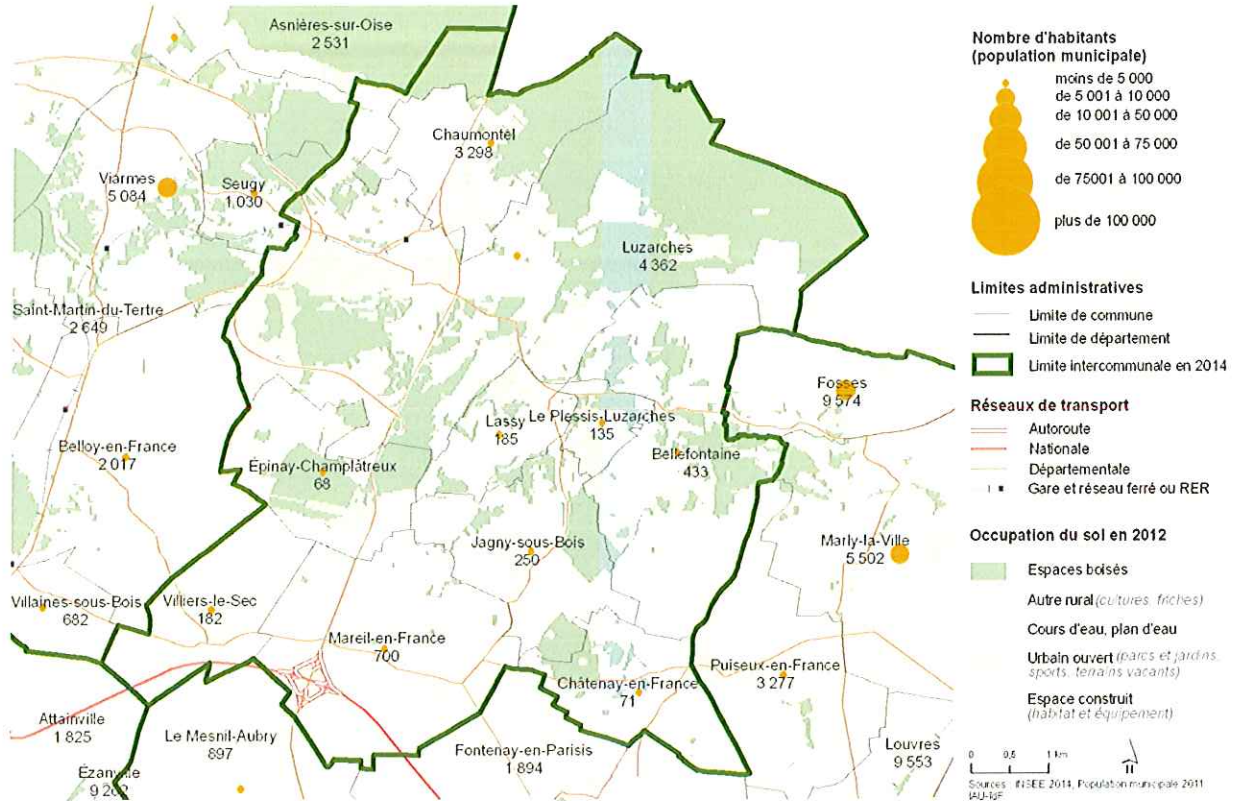
▣ Création et gestion d'une brigade intercommunale de gardes champêtres assermentés et/ou d'une police intercommunale

Les polices municipales de Luzarches et Chaumontel ne sont pas transférées à la communauté de communes et restent de la compétence des communes

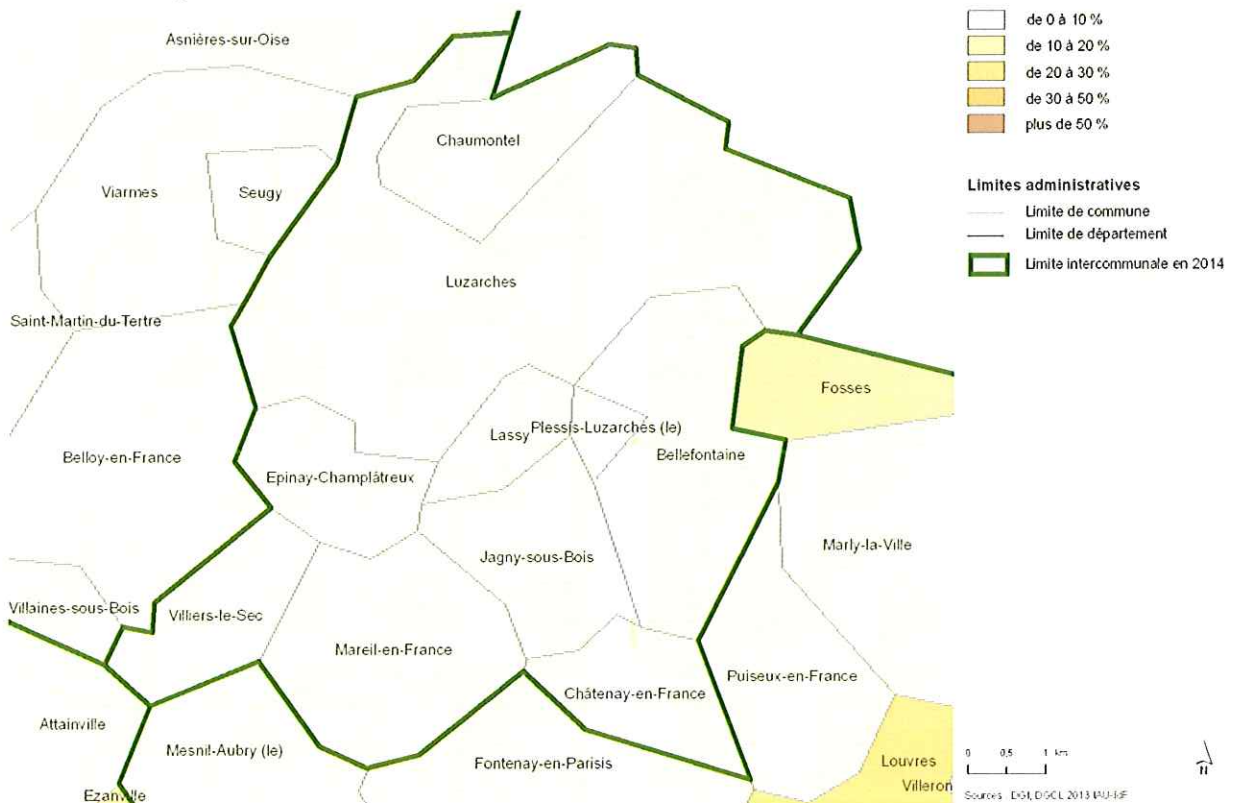
Atlas cartographique

Les cartes ci-dessous présentent le périmètre de la communauté au 01/01/2015.

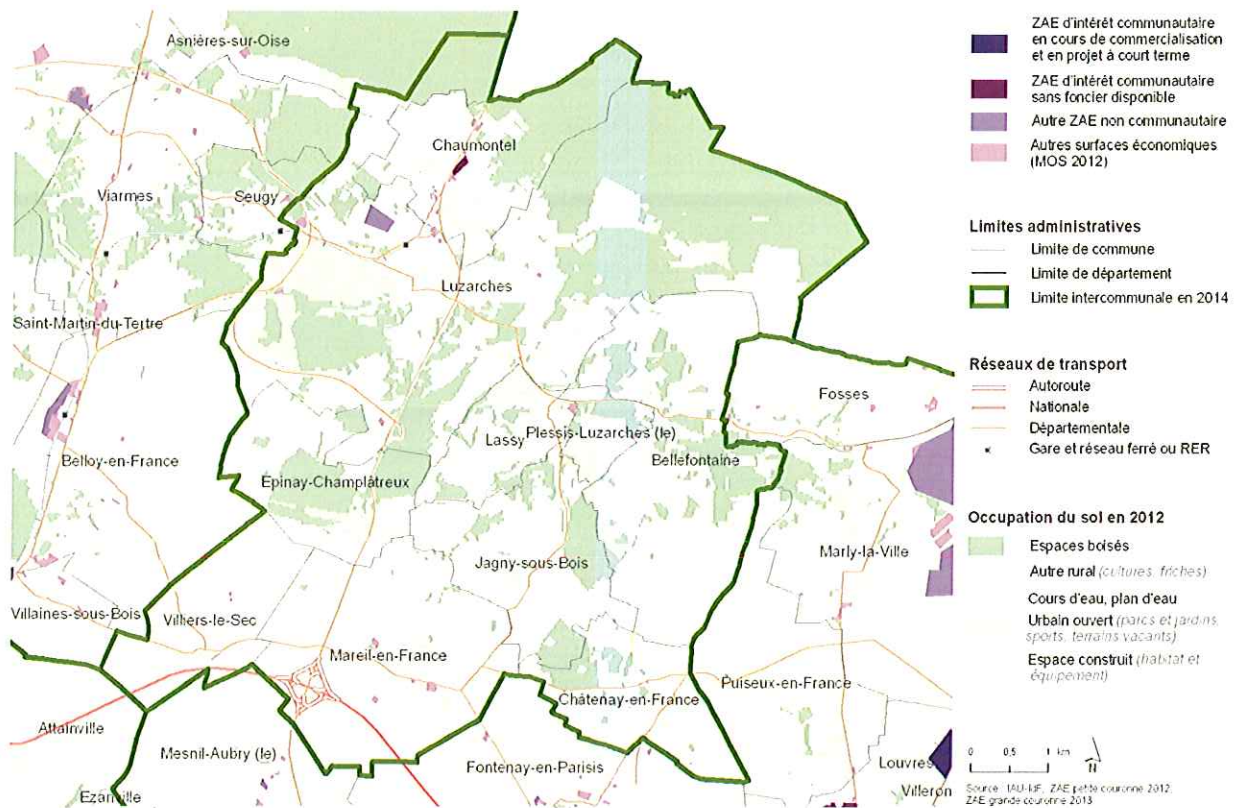
Population en 2011



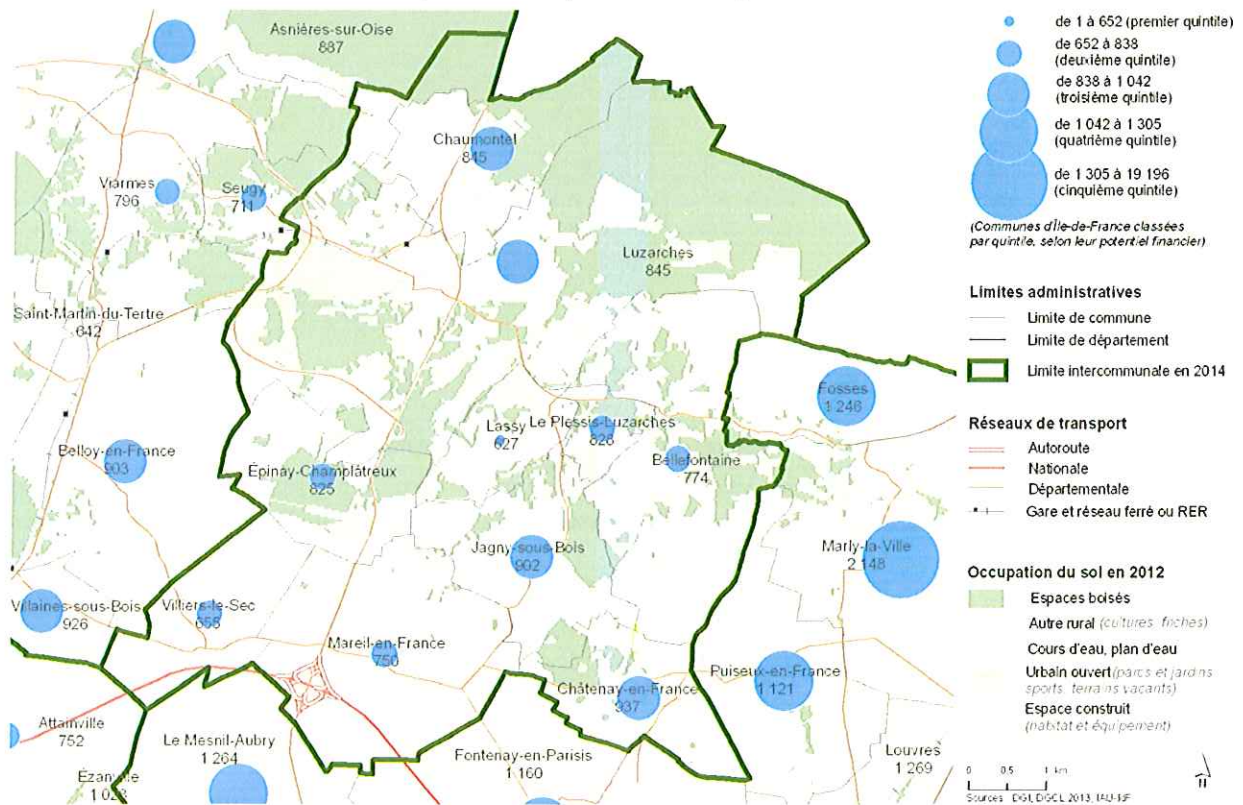
Taux de logements sociaux en 2012



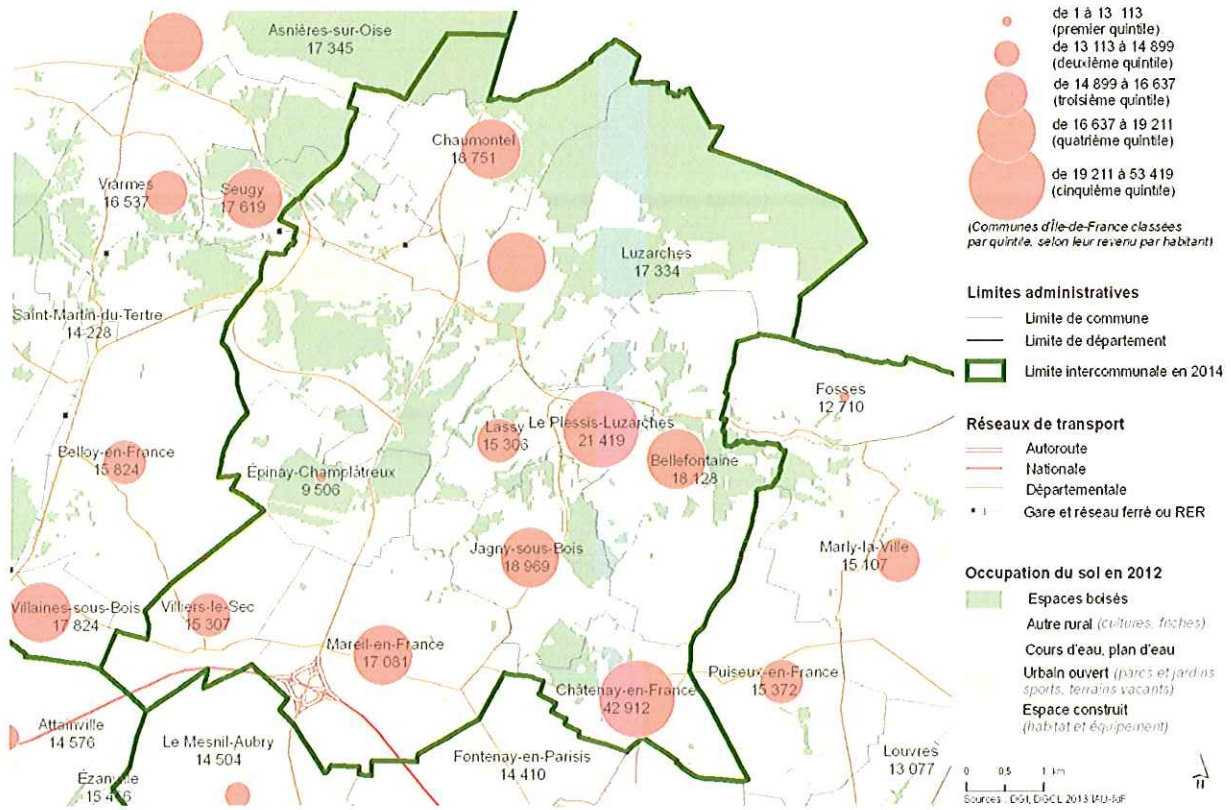
Zones d'activités économiques en 2012/2013



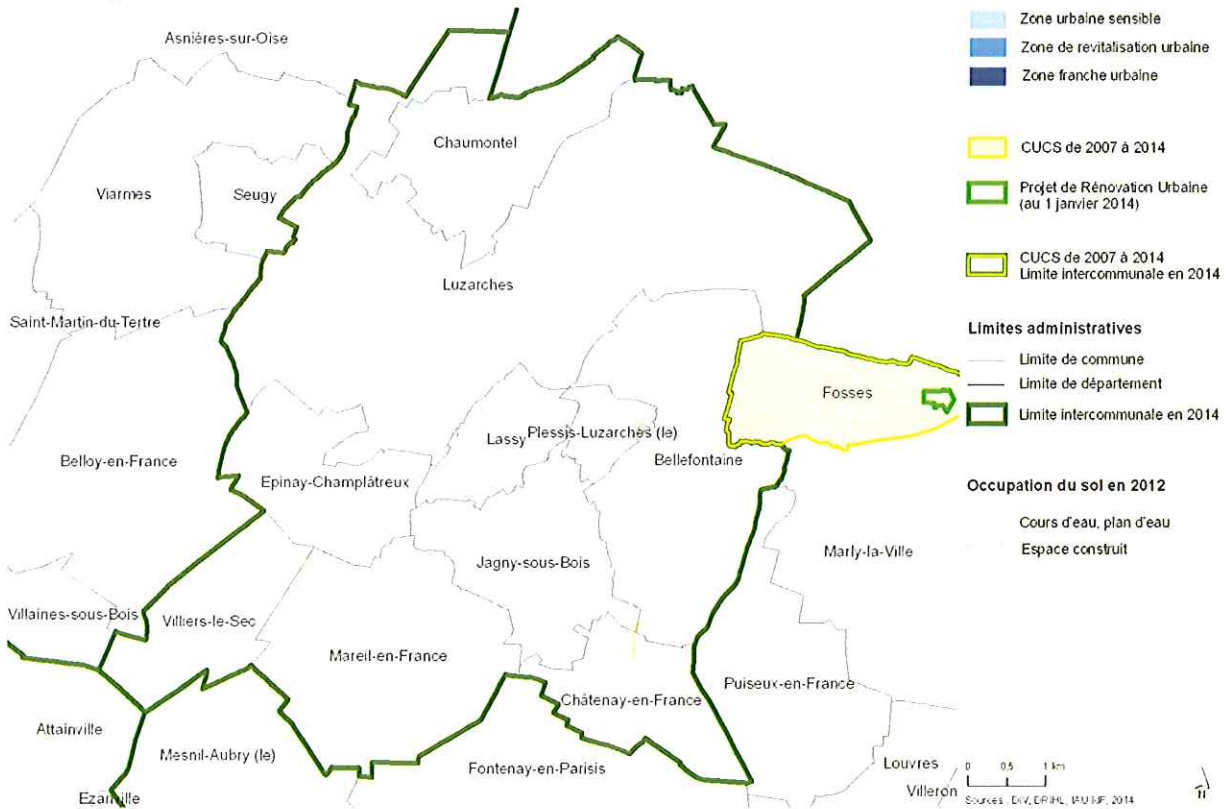
Potentiel financier en 2012 (en Euros par habitant)



Revenu des ménages en 2011 (en Euros par habitant)



Politique de la ville en 2013



Liste des SIVU et SIVOM du Val-d'Oise		Nature juridique
1	SYNDICAT DE COMMUNES POUR L'ETUDE, LA REALISATION ET LA GESTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES ET AUTRES	SIVOM
2	S.I. A VOCATION MULTIPLE DE SAINT-GRATIEN - SANNOIS	SIVOM
3	S.I. D'ETUDES ET DE REALISATIONS A VOCATION MULTIPLE DE LA REGION DE VIARMES	SIVOM
4	S.I. A VOCATION MULTIPLE DE VIARMES - ASNIERES-SUR-OISE	SIVOM
5	S.I. A VOCATION MULTIPLE DE FOSSES ET MARLY-LA-VILLE (S.I.F.O.M.A.)	SIVOM
6	S.I. D'ANIMATION RURALE (S.I.A.R.)	SIVOM
7	S.I. D'ERMONT ET D'EAUBONNE	SIVOM
8	S.I. DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE MARINES	SIVU
9	S.I. DE TRANSPORT SCOLAIRE ATTAINVILLE - MOISSELLES	SIVU
10	S.I. D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA VALLEE DE CHAUVRY	SIVU
11	S.I. POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE PONTOISE (S.I.A.R.P.)	SIVU
12	S.I. D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'YSIEUX ET SES AFFLUENTS (S.I.A.B.Y. ET AFFLUENTS)	SIVU
13	S.I. DE REALISATION ET DE GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR LE C.E.S., LE L.P. ET LA COMMUNE DE MONTSOULT	SIVU
14	S.I. DU BASSIN DE L'ESCHES (S.I.B.E.)	SIVU
15	S.I. DE LA VALLEE DU RU DE PRESLES	SIVU
16	S.I. DE L'EAU ET DU GAZ	SIVU
17	S.I. DES EAUX DE MOURS - NOINTEL ET PRESLES	SIVU
18	S.I. D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT-SUR-OISE ET ENVIRONS (SIAPBE)	SIVU
19	S.I. D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CORMELLES-EN-PARISIS (S.I.A.R.C.)	SIVU
20	S.I. POUR LA CONSTRUCTION DU C.E.S. DE NEZANT DE SAINT-BRICE - GROSLAY	SIVU
21	S.I. DE CHAUFFAGE DE SANNOIS - ERMONT - FRANCONVILLE	SIVU
22	S.I. DE LA PISCINE DE L'ISLE-ADAM - PARMAIN (S.I.P.I.A.P.)	SIVU
23	S.I. POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU SAUSSERON	SIVU
24	S.I. POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT DANS LES VALLEES DE L'OISE ET DU SAUSSERON (S.I.S.V.O.S.)	SIVU
25	S.I. POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE PARMAIN - L'ISLE-ADAM (S.I.A.P.I.A.)	SIVU
26	S.I. D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE L'OISE SUD (S.I.A.V.O.S.)	SIVU
27	S.I. D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE L'EPINE DU BUC	SIVU
28	S.I. POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE L'ISLE-ADAM	SIVU
29	S.I. POUR LA CONSTRUCTION DU LYCEE DE LUZARCHES	SIVU
30	S.I. POUR L'ECOLE ALAIN FOURNIER	SIVU
31	S.I. D'INTERET SCOLAIRE DE BUHY, LA CHAPELLE-EN-VEXIN ET MONTEUIL-SUR-EPTE	SIVU
32	S.I. D'ASSAINISSEMENT D'ARTHIES - MAUDETOUT-EN-VEXIN	SIVU
33	S.I. D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE MONTSOULT	SIVU
34	S.I. POUR L'ETUDE ET L'AMENAGEMENT DE LA BUTTE PINSON (S.I.E.A.B.P.)	SIVU
35	S.I. DE FREPILLON - BESSANCOURT POUR LE C.E.S.	SIVU
36	S.I. DU TERRAIN DE SPORTS DES ILES	SIVU
37	S.I. D'EXPLOITATION DES CHAMPS CAPTANTS D'ASNIERES-SUR-OISE (S.I.E.C.C.A.O.)	SIVU
38	S.I. DE TRANSPORT D'ELEVES DES SECTEURS SCOLAIRES DE BEAUMONT-SUR-OISE ET L'ISLE-ADAM	SIVU
39	S.I. DU MARAIS DE FROCOURT	SIVU
40	S.I. ET INTERDEPARTEMENTAL DES EAUX DE BRAY-ET-LU	SIVU
41	S.I. DES EAUX DE LA SOURCE DE SAINT ROMAIN	SIVU
42	S.I. DU BASSIN VERSANT DE L'AUBETTE DE MEULAN	SIVU
43	S.I. DE LA PISCINE DES BUSSYS	SIVU
44	S.I. DES EAUX D'ENNERY - LIVILLIERS - HEROUVILLE	SIVU
45	S.I. POUR L'EXTENSION DU LYCEE VAN GOGH ET LA CONSTRUCTION DU L.E.P. G. EIFFEL D'ERMONT	SIVU
46	S.I. DU C.E.S. ECOUEN - EZANVILLE	SIVU
47	S.I. POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USEES DANS LES BASSINS DE LA THEVE ET DE L'YSIEUX (S.I.C.T.E.U.B.)	SIVU
48	S.I. DU BASSIN VERSANT DE L'AUBETTE	SIVU
49	S.I. D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MAGNY-EN-VEXIN - LA CHAPELLE-EN-VEXIN - SAINT-GERVAIS	SIVU
50	S.I. DE VOIRIE ENTRETIEN MOBILIER ET IMMOBILIER (S.I.V.E.M.I.)	SIVU
51	S.I. D'ELECTRICITE ET DES RESEAUX DE CABLES DU VEXIN (S.I.E.R.C.)	SIVU
52	S.I. DES COLLEGES DES CANTONS DE MARINES ET VIGNY	SIVU
53	CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL A MONTMORENCY	SIVU
54	S.I. DE TRANSPORT D'ELEVES DU VEXIN (S.I.T.E.V.)	SIVU
55	S.I. DES EAUX DE LA VALLEE DE L'AUBETTE	SIVU
56	S.I. POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USEES DANS LE BASSIN DU SAUSSERON	SIVU
57	S.I. D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE BELLEFONTAINE	SIVU
58	S.I. EN VUE DE L'AGRANDISSEMENT ET DE LA GESTION DU STADE DE DEUIL-LA-BARRE	SIVU
59	S.I. D'ETUDES ET DE GESTION POUR LA PROMOTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (S.I.E.G.E.N.S.)	SIVU
60	S.I. DE MUSIQUE DU VEXIN ET DU VAL DE L'OISE (S.I.M.V.V.O.)	SIVU
61	S.I. POUR LA PLAINE DE LOISIRS DES COMMUNES D'ARGENTEUIL, BEZONS, COLOMBES	SIVU
62	S.I. D'INTERET SCOLAIRE DE COURCELLES-SUR-VIOSNE, MONTGEROULT	SIVU
63	S.I. D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE D'ARRONVILLE-BERVILLE	SIVU
64	S.I. POUR L'ETUDE, LA REALISATION ET LA GESTION D'UN PARC DE STATIONNEMENT A LA GARE DE SURVILLIERS-FOSSES	SIVU
65	S.I. POUR LA GESTION DU C.E.S. DE LUZARCHES	SIVU
66	S.I. DE GESTION DES ECOLES DE LA ROCHE GUYON (S.I.G.E.L.)	SIVU
67	S.I. POUR L'ETUDE ET LA CREATION DE TRANSPORTS URBAINS	SIVU
68	S.I. D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE NORD-ECOUEEN	SIVU
69	S.I. DES EAUX DE VILLERS-EN-ARTHIES, CHAUSSY, CHERENCE	SIVU
70	S.I. VILLIERS-LE-BEL/GONESSE POUR LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE CHALEUR	SIVU
71	S.I. D'ETUDES ET DE REALISATION D'EQUIPEMENTS D'INTERET GENERAL ANDRE MESSENGER	SIVU
72	S.I. DE LA VALLEE DU RU DU MONTUBOIS	SIVU
73	S.I. DU BASSIN VERSANT DE LA VALLEE DU ROY	SIVU
74	S.I. POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'UN PARKING DE LIAISON D'INTERET REGIONAL A LA GARE D'ECOUEEN - EZANVILLE	SIVU
75	S.I. D'INTERET SCOLAIRE DE LABBEVILLE, FROUVILLE, HEDOUVILLE	SIVU
76	S.I. D'INTERET SCOLAIRE DE GENICOURT, HEROUVILLE, LIVILLIERS	SIVU
77	S.I. DE REGROUPEMENT SCOLAIRE D'AMBLEVILLE, HODENT, OMERVILLE	SIVU
78	S.I. D'INTERET SCOLAIRE DE VIENNE-EN-ARTHIES, SAINT-CYR-EN-ARTHIES ET VILLERS-EN-ARTHIES	SIVU
79	S.I. DE TRANSPORT DES TROIS FORETS	SIVU
80	S.I. DU LYCEE CAMILLE SAINT-SAENS A DEUIL-LA-BARRE	SIVU
81	S.I. DES PARCS DE STATIONNEMENT DE LA GARE DE BUTRY-SUR-OISE - VALMONDOIS	SIVU
82	S.I. DE REGROUPEMENT SCOLAIRE DE BREANCON, LE HEAULME, NEULLY-EN-VEXIN	SIVU
83	S.I. DE PROGRAMMATION, DE GESTION ET DE REALISATION DU MARAIS DU RABUAIS	SIVU
84	S.I. DE LA SOURCE DE BERVAL	SIVU
85	S.I. DE REGROUPEMENT SCOLAIRE DE GUIRY-EN-VEXIN - THEMERICOURT - VIGNY	SIVU
86	S.I. ET INTERDEPARTEMENTAL SEINE-EPTE	SIVU
87	S.I. POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA VIOSNE	SIVU
88	S.I. D'INTERET SCOLAIRE D'ARTHIES - BANTHELU - CLERY-EN-VEXIN - WY-DIT-JOLI-VILLAGE	SIVU
89	S.I. DU LYCEE DE DOMONT	SIVU
90	S.I. D'ASSAINISSEMENT AUTONOME	SIVU
91	S.I. D'INTERET SCOLAIRE BRIGNANCOURT-SANTEUIL	SIVU
92	S.I. BERNES-SUR-OISE - BRUYERES-SUR-OISE (S.I.B.B.)	SIVU
93	S.I. DE REGROUPEMENT SCOLAIRE DE BETHEMONT-LA-FORET ET CHAUVRY	SIVU
94	S.I. DES EAUX DU VAL DE VIOSNE	SIVU
95	S.I. DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE BERVILLE ET HARAVILLIERS	SIVU
96	S.I. POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	SIVU

Liste des Syndicats mixtes du Val-d'Oise

[S.MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE \(S.M.G.F.A.V.O.\)](#)

[S.MIXTE POUR L'ETUDE, LA CREATION ET LA GESTION D'UN EQUIPEMENT NAUTIQUE](#)

[S.MIXTE POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE](#)

[S.MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DENOMME AZUR](#)

[S.MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ENGHIEN-LES-BAINS \(S.I.A.R.E.\)](#)

[S.MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE L'ISLE-ADAM \(S.I.C.T.O.M.I.A.\) TRI-OR](#)

[S.MIXTE D'ETUDES ET DE REALISATIONS DU PAYS DE FRANCE](#)

[S.MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT DU VAL NOTRE-DAME](#)

[S.MIXTE D'ETUDES ET DE REALISATIONS D'EQUIPEMENTS D'INTERET GENERAL DE LA VALLEE DE MONTMORENCY \(S.I.E.R.E.I.G.\)](#)

[S.MIXTE TRI-ACTION](#)

[S.MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU VEXIN \(S.M.I.R.T.O.M. DU VEXIN\)](#)

[S.MIXTE POUR LA GESTION ET L'INCINERATION DES DECHETS URBAINS DE LA REGION DE SARCELLES \(S.I.G.I.D.U.R.S.\)](#)

[S.MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION DE L'OUEST DE LA PLAINE DE FRANCE](#)

[S.MIXTE D'ETUDES ET DE REALISATION DU CONTRAT DE LA VALLEE DU SAUSSERON \(S.M.E.R.C.V.S.\)](#)

[S.MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VALLEE DE MONTMORENCY DENOMME SYNDICAT EMERAUDE](#)

[S.MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE, DU GAZ ET DES TELECOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE \(S.M.D.E.G.T.V.O.\)](#)

[S.MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLAINE DE PIERRELAZE - BESSANCOURT AUTOUR D'UN PROJET DE NOUVELLE FORÊT](#)

[S.MIXTE OUVERT VAL D'OISE NUMERIQUE](#)

[S.MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE LOISIRS DE CERGY-PONTOISE](#)

[S.MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANCAIS](#)

[S.MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE](#)

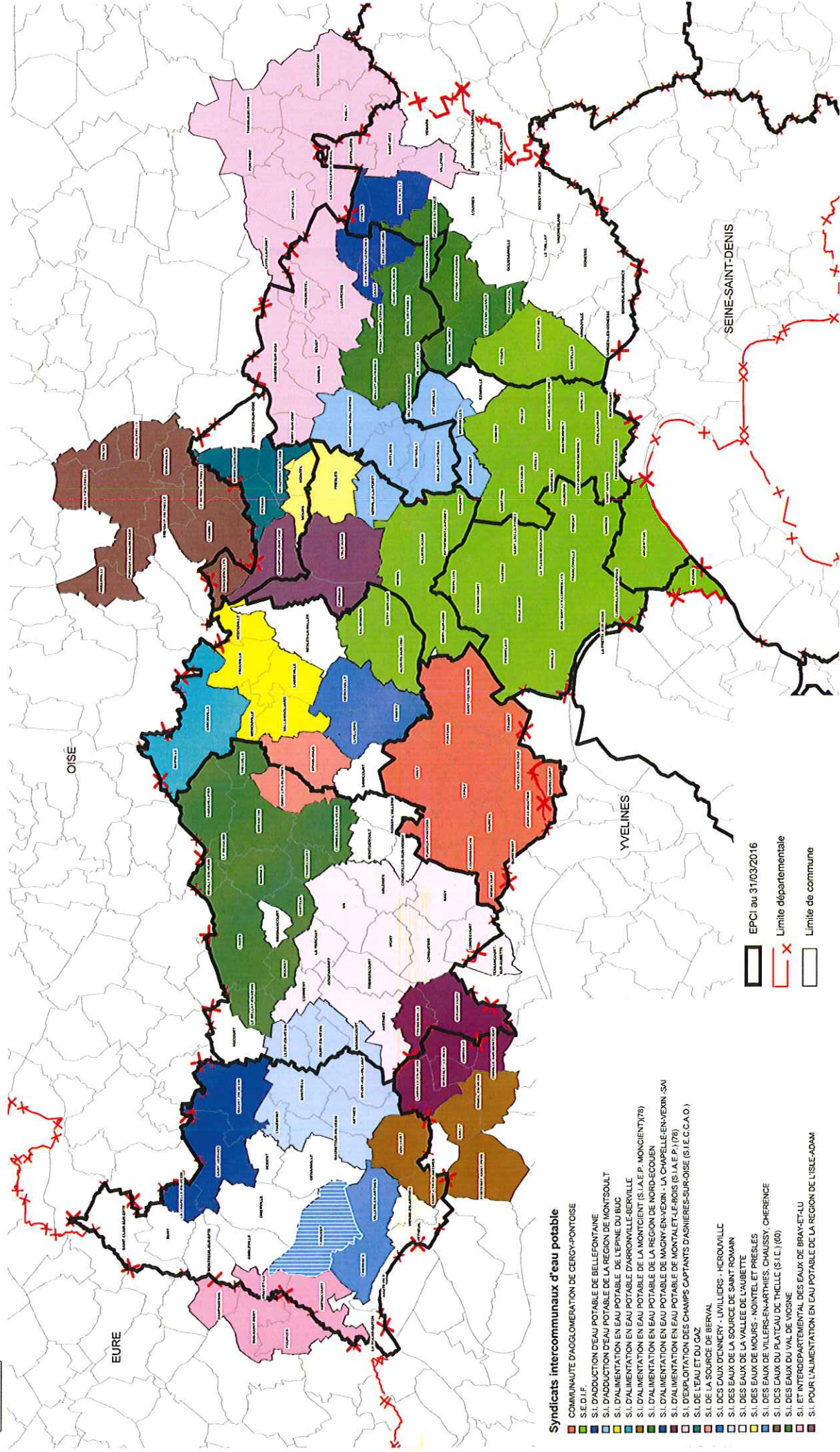
Compétences Exercées par les syndicats de communes en Val-d'Oise	SIVU	SIVOM	Total
Electricité, Gaz	1	-	1
Hydraulique	-	-	-
Chauffage urbain	2	-	2
Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)	-	-	-
Autres énergies	-	-	-
Eau (Traitement, Adduction, Distribution)	17	-	17
Assainissement collectif	18	-	18
Assainissement non collectif	8	-	8
Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés	-	-	-
Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	-	-	-
Lutte contre les nuisances sonores	-	-	-
Qualité de l'air	-	-	-
Autres actions environnementales	6	2	8
Création, suppression, extension, translation des cimetières et sites cinéraires	-	-	-
Crématorium	-	-	-
Service extérieur de Pompes funèbres	-	-	-
Aide sociale facultative	-	-	-
Activités sanitaires	-	-	-
Action sociale	-	-	-
Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	-	-	-
Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale	-	-	-
Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)	-	-	-
Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	-	-	-
Rénovation urbaine (ANRU)	-	-	-
Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance	-	-	-
Contrat local de sécurité transports	-	-	-
Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique	-	-	-
Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire	-	-	-
Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)	-	-	-
Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs	4	3	7
Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs	11	4	15
Etablissements scolaires	21	2	23
Activités périscolaires	14	3	17
Actions de soutien à l'enseignement supérieur	-	-	-
Activités culturelles ou socioculturelles	2	-	2
Activités sportives	2	-	2
Schéma de cohérence territoriale (SCOT)	-	-	-
Schéma de secteur	-	-	-
Plans locaux d'urbanisme	-	-	-
Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)	-	-	-
Constitution de réserves foncières	-	-	-
Organisation des transports urbains	2	-	2
Transport scolaire	15	3	18
Organisation des transports non urbains	-	-	-
Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme	-	-	-
Plans de déplacement urbains	-	-	-
Etudes et programmation	1	-	1
Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)	-	-	-
Création, aménagement, entretien de la voirie	2	1	3
Signalisation	-	-	-
Parcs de stationnement	3	-	3
Tourisme	-	-	-
Thermalisme	-	-	-
Programme local de l'habitat	-	-	-
Politique du logement non social	1	-	1
Politique du logement social	-	-	-
Politique du logement étudiant	-	-	-
Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire	-	-	-
Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire	-	-	-
Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)	-	-	-
Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire	-	-	-
Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat	-	-	-
Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre	-	-	-
Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)	-	-	-
Ports	-	-	-
Aérodromes	-	-	-
Voies navigables	-	-	-
Eclairage public	-	1	1
Pistes cyclables	-	-	-
Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires	-	-	-
Préparation et réalisation des enquêtes de recensement de la population	-	-	-
Préfiguration et fonctionnement des Pays	-	-	-
Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)	9	-	9
Acquisition en commun de matériel	12	-	12
Gestion d'un centre de secours	-	-	-
Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)	-	-	-
NTIC (Internet, câble...)	1	-	1
Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage	-	-	-
Archives	-	-	-
Autres	1	1	2
Total	153	20	173

Source : DGCL, BANATIC mise à jour le 01/10/2015

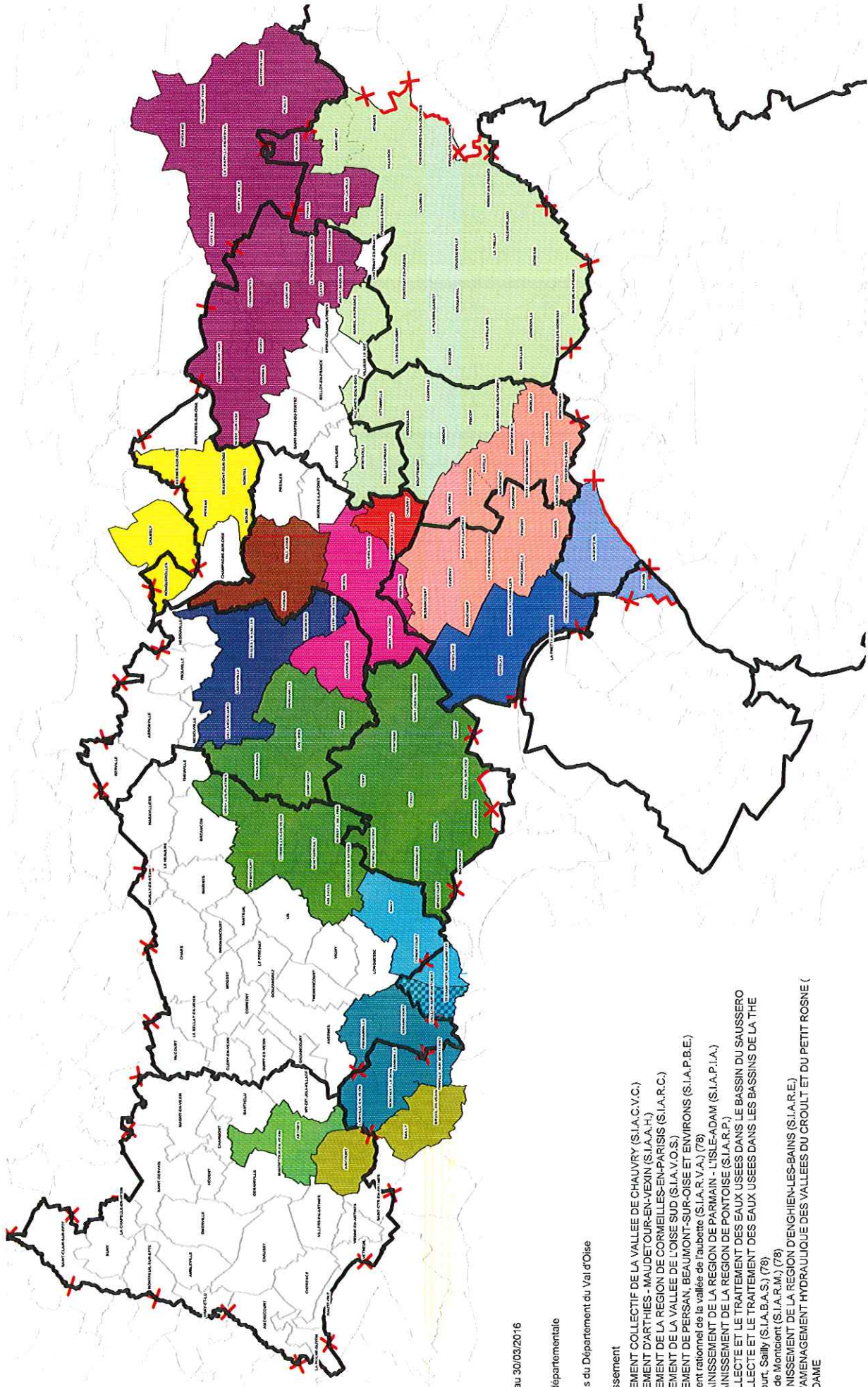
Compétences exercées par les syndicats mixtes	Syndicat mixte fermé	Syndicat mixte ouvert	Total
Electricité, Gaz	1	-	1
Hydraulique	-	-	-
Chauffage urbain	-	-	-
Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)	-	-	-
Autres énergies	1	-	1
Eau (Traitement, Adduction, Distribution)	-	-	-
Assainissement collectif	3	-	3
Assainissement non collectif	-	-	-
Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés	6	-	6
Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	6	-	6
Lutte contre les nuisances sonores	-	-	-
Qualité de l'air	-	-	-
Autres actions environnementales	-	3	3
Création, suppression, extension, translation des cimetières et sites cinéraires	-	-	-
Crématorium	-	-	-
Service extérieur de Pompes funèbres	-	-	-
Aide sociale facultative	-	-	-
Activités sanitaires	1	-	1
Action sociale	-	-	-
Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	-	-	-
Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale	-	-	-
Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)	-	-	-
Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	-	-	-
Rénovation urbaine (ANRU)	-	-	-
Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance	-	-	-
Contrat local de sécurité transports	-	-	-
Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique	-	-	-
Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire	-	-	-
Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)	-	-	-
Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs	1	-	1
Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs	2	1	3
Etablissements scolaires	1	-	1
Activités périscolaires	-	-	-
Actions de soutien à l'enseignement supérieur	-	-	-
Activités culturelles ou socioculturelles	-	-	-
Activités sportives	-	-	-
Schéma de cohérence territoriale (SCOT)	1	-	1
Schéma de secteur	1	-	1
Plans locaux d'urbanisme	-	-	-
Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)	-	-	-
Constitution de réserves foncières	-	-	-
Organisation des transports urbains	1	-	1
Transport scolaire	1	-	1
Organisation des transports non urbains	1	-	1
Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme	-	-	-
Plans de déplacement urbains	-	-	-
Etudes et programmation	2	1	3
Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)	-	-	-
Création, aménagement, entretien de la voirie	-	-	-
Signalisation	-	-	-
Parcs de stationnement	-	-	-
Tourisme	-	-	-
Thermalisme	-	-	-
Programme local de l'habitat	-	-	-
Politique du logement non social	-	-	-
Politique du logement social	-	-	-
Politique du logement étudiant	-	-	-
Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire	-	-	-
Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire	-	-	-
Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)	-	-	-
Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire	-	-	-
Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat	-	-	-
Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre	-	-	-
Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)	-	-	-
Ports	-	-	-
Aérodromes	-	-	-
Voies navigables	-	-	-
Eclairage public	-	-	-
Pistes cyclables	-	-	-
Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires	-	-	-
Préparation et réalisation des enquêtes de recensement de la population	-	-	-
Préfiguration et fonctionnement des Pays	-	-	-
Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)	-	-	-
Acquisition en commun de matériel	1	-	1
Gestion d'un centre de secours	-	-	-
Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)	1	-	1
NTIC (Internet, câble...)	-	1	1
Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage	-	-	-
Archives	-	-	-
Autres	-	-	-
Total	31	7	38

Source : DGCL, BANATIC mise à jour le 01/10/2015

Syndicats des eaux potables



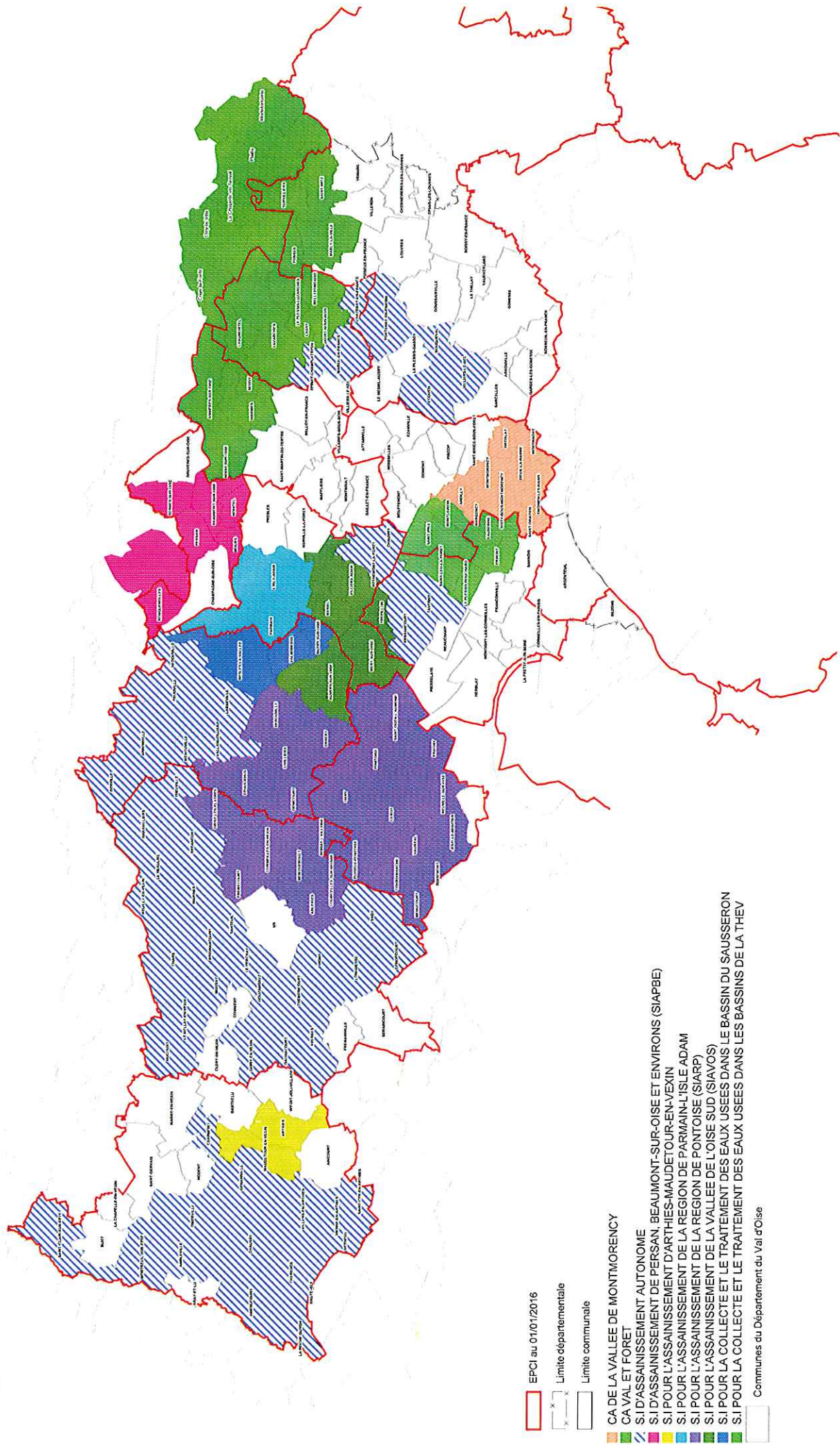
SYNDICATS D'ASSAINISSEMENT DU VAL D'OISE



EPCI au 30/03/2016
 limite départementale
 Communes du Département du Val d'Oise

- Syndicats d'assainissement**
- S.I. D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA VALLEE DE CHAUVRY (S.I.A.C.V.C.)
 - S.I. D'ASSAINISSEMENT D'ARTHIES - MAUDETOUT-EN-VEXIN (S.I.A.A.H.)
 - S.I. D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CORMELLES-EN-PARISIS (S.I.A.R.C.)
 - S.I. D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE L'OISE SUD (S.I.A.V.O.S.)
 - S.I. D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT-SUR-OISE ET ENVIRONS (S.I.A.P.B.E.)
 - S.I. d'assainissement rationnel de la vallée de l'aubette (S.I.A.R.V.A.) (78)
 - S.I. POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE PARMAIN - LISLE-ADAM (S.I.A.P.I.A.)
 - S.I. POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USEES DANS LE BASSIN DU SAUSSERO
 - S.I. POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USEES DANS LES BASSINS DE LA THE
 - S.I.A. Breuil, Aincourt, Sully (S.I.A.B.A.S.) (78)
 - S.I.A. de la région de Montcient (S.I.A.R.M.) (78)
 - S.MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DIENGHIEH-LES-BAINS (S.I.A.R.E.)
 - S.MIXTE POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE (
 - SIA VAL NOTRE DAME

Syndicats d'assainissement non collectifs du Val d'Oise



Syndicats de traitement des ordures ménagères

